

Québec, le lundi 2 avril 2007

Madame Josée Primeau  
Coordonnatrice du secrétariat de la commission  
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement  
Édifice Lomer-Gouin  
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10  
Québec (Québec) G1R 6A6

**Objet : Projet d'implantation du terminal méthanier Rabaska et des infrastructures connexes**

Madame,

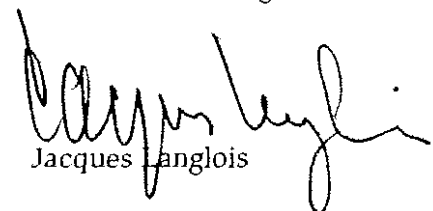
J'ai bien reçu votre demande dans laquelle vous désiriez connaître les préoccupations de la Commission de la capitale nationale du Québec quant au projet d'implantation éventuelle d'un terminal méthanier et d'infrastructures connexes sur le territoire de Lévis.

Comme vous le savez probablement, la Commission a été constituée, le 22 juin 1995, en tant que mandataire du gouvernement du Québec et l'un de ses trois rôles fondamentaux consiste à le conseiller sur les questions liées à la présence de l'État, notamment en termes d'aménagement de la capitale.

Dans ce contexte, la Commission entend donc maintenir son devoir de réserve sur l'analyse d'une telle implantation sur le territoire de Lévis, et ce, dans l'éventualité où une demande officielle d'avis soit faite par le gouvernement.

Veuillez accepter, Madame, l'expression de mes sentiments distingués.

Le président et directeur général,

  
Jacques Langlois